

LA RANDO LIMOUSINE 2012 : Fiche d'inscription

A retourner à NATURE LIMOUSIN, 14 rue du Madenet 19370 CHAMBERET
05.55.98.34.77

avec un chèque d'acompte de 120 euros à l'ordre de « Nature Limousin »

Pour les participants étrangers; un virement sera demandé. (voir le code IBAN plus bas)

NOM.....Prénom.....

Préciser : PARTICIPANT VTT ou ACCOMPAGNATEUR

Adresse.....

Tél.....E MAIL en Majuscule.....

- Souhaite hébergement le mercredi soir OUI NON
- Souhaite chambre hôtelière de 2 pers OUI NON avec
- Option Camping car
- Option location Draps OUI NON

- Inscription pour une journée (20 euros repas compris) date ? ;....
J'ai bien lu les conditions d'inscriptions et de désistement, ci dessous et je les accepte. Signature :

Découper sur le pointillé.....

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Etablissement	Guichet	N° de compte	Clé RIB
20041	01006	0388460R027	07

IBAN - Identifiant international de compte
FR47 2004 1010 0603 8846 0R02 707

BIC - Identifiant international de l'établissement
PSSTFRPPLIM

DOMICILIATION :
**LA BANQUE POSTALE - CENTRE DE LIMOGES
87900 LIMOGES CEDEX 9 FRANCE**

TITULAIRE DU COMPTE :

**NATURE LIMOUSIN
19370 CHAMBERET**

Cadre réservé au destinataire du relevé

LA RANDO LIMOUSINE 2012 :
le règlement de la manifestation . Conditions d'inscription et de désistement

La Rando limousine VTT est organisée par l'Association Nature Limousin , affiliée à la FFCT.

La randonnée n'est pas chronométrée et ne donne pas lieu à un classement. Elle se déroule dans un esprit sportif, convivial et culturel, et s'inscrit dans une démarche de développement durable. (label « Développement durable , le sport s'engage » du CNOSF obtenu en 2010)

EPREUVE LIMITEE A 250 PARTICIPANTS

L'organisation souscrit une assurance responsabilité civile organisateur. Il vous est fortement recommandé de souscrire une assurance « Individuelle accident » ou de vérifier que votre police d'assurance comprend cette garantie.

Le certificat médical n'est pas obligatoire, conformément à la loi en vigueur, mais fortement recommandé ; une bonne condition physique est requise.

Sécurité :

Les intersections sur les 200Km du parcours ne sont pas sécurisés. . Il est donc impératif de respecter le code de la route.

Les concurrents ne sont pas prioritaires et doivent absolument marquer un arrêt aux intersections de voies ouvertes à la circulation.

Le parcours est balisé par nos soins selon la charte de balisage FFCT (panneaux et rubalise)

Inscription :

L'inscription s'effectue uniquement par courrier et est validée définitivement à réception du chèque bancaire ou d'un virement, **d'acompte de 120 euros** à l'ordre de NATURE LIMOUSIN. 14 rue du Madenet 19370 Chamberet. Le solde sera versé sur place.

- Tout dossier incomplet ne sera pas validé et l'inscription ne sera pas prise en compte.

Tarifs et prestations :

Inscription à la randonnée : 205 €

Ce tarif comprend : l'organisation, l'hébergement en pension complète du jeudi matin au dimanche midi en village vacances ou gites communaux, les ravitaillements, les apéritifs, les animations, un lot souvenir, l'assurance en RC , l'assistance mécanique pendant la randonnée, trousse de secours. draps et linge de toilette non fournis

Inscription accompagnateurs : 170 euros.(conjoint ou enfants uniquement, prestations identiques avec animation touristique et promenades hors ravitaillement)

Inscription hébergement en camping car : 125 euros (prestations identiques sauf nuits et petits déjeuners exclus, stationnement sur le site gratuit ou camping de Chamberet payant)

Option nuit du mercredi 16 mai et petit dèj du jeudi matin : 25 euros (arrivée avant 23 h, repas du soir non compris)

Option chambre hôtelière (2 personnes , salle de bain privative, drap en suppl)) 20 euros par pers pour le séjour

Option location draps : 7 euros pour le séjour à réserver auprès du village vacances.

Inscription à la journée : 20 euros comprenant le repas buffet de midi.

Annulations / Remboursements :

L'acompte est encaissé fin janvier.

Toute annulation **avant** le 17 février 2012 (inclus) donnera lieu à un remboursement moins une retenue de frais administratifs à hauteur de 20 euros. La somme due par l'organisation (paiement effectué - les 20 € de retenue) sera versée au participant qui aura réglé l'inscription par chèque ou virement bancaire.

Toute annulation **après** le 17 février 2012 donnera lieu à un remboursement moins une retenue de frais d'organisations à hauteur de 75 euros. (sauf en cas de remplacement du participant). La somme due par l'organisation (paiement effectué - les 75 € de retenue) sera versée au participant qui aura réglé l'inscription par ou virement bancaire. Pas de report possible sur l'édition suivante en cas de désistement !

Après le 17 avril 2012, tout engagement est ferme et définitif, et ne peut faire l'objet de remboursement pour quelque motif que ce soit (cachet de la poste faisant foi), le bénéfice de l'acompte sera définitivement perdu ;

Cas exceptionnels :

L'organisation remboursera l'intégralité du montant de l'inscription si la manifestation devait être annulée de son fait .Les concurrents ne seront pas remboursés si l'annulation de la manifestation est motivée par une cause extérieure exceptionnelle et non prévisible (alerte météo rouge ...)

Photos - Vidéo :

Les participants autorisent l'organisateur à utiliser les photos et vidéos prises pendant la manifestation, contenant leur image, à des fins promotionnelles de la Randolimousine et du VTT en Limousin .(utilisation commerciale exclue)

Les participants certifient avoir pris connaissance de l'intégralité du règlement de l'épreuve et nous en acceptent les conditions .